

## Documentation et bibliothèques

**Poulain, Martine. *Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation.* [Paris] Gallimard, 2008. 587 p. (Collection Essais) ISBN 978-2070122950**

Jean-Rémi Brault

---

Volume 55, numéro 2, avril-juin 2009

URI : [id.erudit.org/iderudit/1029096ar](http://id.erudit.org/iderudit/1029096ar)

DOI : [10.7202/1029096ar](https://doi.org/10.7202/1029096ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN 0315-2340 (imprimé)  
2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Brault, J. (2009). Poulain, Martine. *Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation.* [Paris] Gallimard, 2008. 587 p. (Collection Essais) ISBN 978-2070122950. *Documentation et bibliothèques*, 55(2), 99–100. doi:[10.7202/1029096ar](https://doi.org/10.7202/1029096ar)

---

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

Poulain, Martine. *Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*. [Paris] Gallimard, 2008. 587 p. (Collection Essais) ISBN 978-2070122950

Jean-Rémi BRAULT  
Abercorn

L'INVASION DE LA FRANCE par les troupes allemandes, puis son Occupation pendant quatre ans, entraînent ce pays dans une situation de souffrances indicibles. D'aucuns pouvaient croire que tout avait été dit, que tout avait été écrit sur la vie en France durant les années de l'Occupation. Des milliers d'études ont été publiées qui ont scruté, pensait-on, tous les aspects de la vie du pays et des Français durant cette période douloureuse.

Martine Poulain, conservatrice des bibliothèques et directrice de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), a déjà dirigé la rédaction d'importantes histoires des bibliothèques françaises ; elle constate qu'il existe encore une grave lacune : « une période du XX<sup>e</sup> siècle n'avait fait l'objet de presque aucune étude », même si « sur le territoire, la guerre toucha toutes les bibliothèques ». De tous les préjudices subis par la France durant la seconde guerre mondiale, celui des bibliothèques n'est pas le moindre. Il est même permis d'affirmer qu'ils sont à la mesure des richesses que les bibliothèques françaises avaient accumulées durant les siècles précédents. Aussi bien les bibliothèques municipales que les bibliothèques institutionnelles ou personnelles et, bien sûr, en tout premier lieu, la Bibliothèque nationale. Elles furent toutes l'objet de saisies, de spoliations, de vandalisme. Elles furent victimes de la censure qui interdisait de rendre disponibles certains livres jugés hostiles par l'autorité allemande.

L'Occupation fit également souffrir les bibliothécaires. Même si cette profession en « sort, sous bien des angles, grandie » (p. 13), la vie de ces collègues durant les années d'Occupation fut particulièrement douloureuse. « Les bibliothécaires ont subi, en silence, une oppression durement ressentie par tous [...] Personnes modestes, les bibliothécaires sont aussi légalistes, obéissants, respectueux de l'autorité, même lorsqu'elle est illégitime [...] » (p. 397) Bien sûr, il y eut ceux et celles qui, pour les raisons que l'on sait, connurent les camps de concentration. Il y eut surtout des résistants dont le courage discret permit de faire face à la brutalité de l'occupant. Et il y eut tous ceux et celles qui demeurèrent fidèles à leur devoir de servir la population. « Rouvrir, après septembre 1939, après juin 1940, est l'obsession de tous, persuadés que la lecture constitue pour chacun un soutien face aux épreuves de temps. » (p. 13).

L'auteure consacre un très substantiel chapitre à Bernard Fay, chapitre qui rappelle une étape douloureuse de l'histoire de la Bibliothèque nationale. On sait que l'administrateur général, Julien Cain, fut

*De tous les préjudices subis par la France durant la seconde guerre mondiale, celui des bibliothèques n'est pas le moindre.*

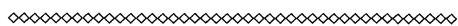
démis de ses fonctions le 23 juillet 1940, donc peu après l'implantation de l'administration allemande et la prise du pouvoir par les politiciens de Vichy. Parce qu'il était juif, « Julien Cain était sur la liste noire, était promis au camp de concentration ». C'est effectivement le sort qui lui fut réservé. Il fut rapidement remplacé le 6 août suivant par Bernard Fay, « américaniste reconnu, professeur au Collège de France, maréchaliste convaincu, réactionnaire farouche, anti-maçon jusqu'à l'obsession, spécialiste de la révolution américaine devenu monarchiste » (p.93). « Il avait été saisi au milieu des années 1930 de deux démons majeurs : le sentiment de l'extrême importance de sa personne dans le salut de la France, l'obsession tourmentée d'avoir été élu (tout à la fois par Dieu et par le Maréchal) pour combattre un complot destructeur des valeurs qui avaient fait la grandeur de son pays. » (p. 12).

Collaborateur de l'occupant allemand, « Bernard Fay mit en œuvre une grande entreprise de rénovation de la Bibliothèque nationale. D'importantes ressources humaines et financières lui sont promises et souvent accordées. [...] C'est moins dans les objectifs que dans la manière de les mener à bien que l'entreprise s'avère désastreuse » (p.135). Si bien que, sous la direction de Fay, la Bibliothèque nationale devint « un instrument de collaboration ». On comprend qu'il fut « de longue date porté sur une liste de personnes à arrêter dès la Libération » (p. 366), et il le fut le 19 août 1944. Lors de son procès, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, à la dégradation nationale et à la confiscation générale de ses biens. Il réussit pourtant à s'évader quelques années plus tard et se réfugia en Suisse. Gracié en 1959, il rentra en France et publia des études littéraires. Il décéda en 1978.

Et enfin, vint l'heure de la Libération dont d'aucuns ont dit qu'elle était « l'heure des comptes ». Certains bibliothécaires qui avaient été écartés retrouvèrent leur poste, d'autres qui n'avaient que le titre reçu par accointances idéologiques s'en virent définitivement privés. La Bibliothèque nationale de France retrouva Julien Cain comme administrateur général. Et la Direction générale des bibliothèques de France fut créée afin de remettre en marche le réseau des bibliothèques.

Peu après la Libération de Paris, le ministère de l'Éducation nationale créa une Commission de récupération artistique au sein de laquelle s'activa la Sous-commission des livres. Celle-ci avait reçu le mandat

*L'ouvrage célèbre la lutte qu'il a fallu mener pour assurer la survie du livre et la victoire qui a été remportée contre ceux qui le condamnaient à la disparition.*



d'identifier les dépôts allemands de livres volés dans les bibliothèques françaises et chez les anciens propriétaires de collections importantes. Ce fut un travail d'autant plus ardu que les membres de cette Sous-commission reçurent peu de collaboration ni des autorités allemandes (ce qui était prévisible), ni de certaines autorités françaises.

Il semble que « *au moins dix millions de volumes [avaient été] spoliés en France* » (p. 369) durant la guerre. À peine deux millions furent retrouvés et remis à leurs anciens propriétaires, institutionnels ou personnels. Parmi les personnes qui avaient vu leur bibliothèque spoliée par les Allemands, on remarque des collectionneurs comme les Rothschild qui avaient acquis des trésors comme des incunables et des manuscrits précieux. Et évidemment on ne peut oublier les écrivains, chercheurs, historiens, universitaires de toutes disciplines qui avaient colligé pour leur usage professionnel des collections essentielles, souvent des ouvrages

devenus rares et presque introuvables. Un très grand nombre d'entre eux ne les récupérèrent jamais et « *furent confrontés au long deuil de leurs livres* ». On pense, pour n'en citer que quelques-uns à titre exemplaire, aux historiens Marc Bloch et Henri Hauser, aux philosophes et professeurs de philosophie Léon Brunschvigg et Vladimir Jankélévitch, aux musiciens, compositeurs et professeurs Wanda Landowska et Darius Milhaud et aux écrivains André Maurois et Jules Romains, parmi ces milliers de personnes qui perdirent ce qu'ils avaient accumulé durant des années et qui, la plupart du temps, n'en retrouvèrent que des bribes.

L'ouvrage de Martine Poulain célèbre la dignité des bibliothécaires français qui assurèrent, souvent au risque de leur vie, la préservation et la sauvegarde de trésors documentaires patrimoniaux de même que la diffusion des livres, au moins de ceux que la censure allemande n'avait pas interdit. Il célèbre aussi la grandeur de ces institutions qu'on appelle des bibliothèques, que Sartre appelait « *le monde pris dans un miroir* », parce qu'elles permettent à quiconque veut bien se prévaloir de leurs services d'identifier certaines réalités. L'ouvrage célèbre la lutte qu'il a fallu mener pour assurer la survie du livre et la victoire qui a été remportée contre ceux qui le condamnaient à la disparition. Il célèbre enfin la survie des lecteurs car le livre est souvent une part de leur vie, comme leur bibliothèque constitue une part de leur biographie.

Il faut savoir gré à Martine Poulain de nous rappeler l'histoire de ces victoires de l'intelligence contre l'iniquité et la barbarie. ◉

## Index des annonceurs

Volume 55, n° 2

- > Biblio RPL, 4<sup>e</sup> couverture
- > Carr McLean, p. 76
- > Librairie Monet, p. 90
- > Société Grics, p. 66